

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 11 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Marielle BANDELIER, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Robert NATALE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Robert NATALE à Pierre OSER, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT

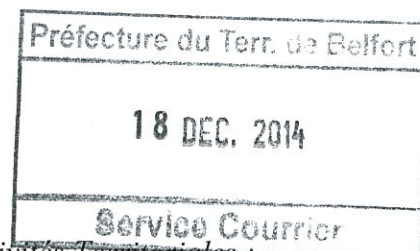
Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 4 décembre	Vendredi 5 décembre	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMAA est désignée.

2014-08-20 – Rapport d'activité 2013

Rapporteur : Christian RAYOT



Vu l'article L5211-39 du 13 juillet 1999 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Le CGCT et la loi sur l'intercommunalité donnent l'obligation aux EPCI de notre catégorie de réaliser annuellement un rapport d'activité qui doit être présenté au conseil.

Ce rapport reprend l'ensemble des actions de la Communauté de Communes du Sud Territoire.

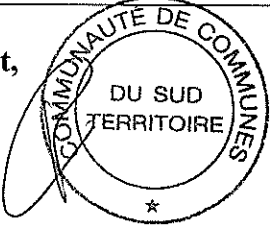
Le (ou les) représentant(s) des communes devant régulièrement rendre compte des actions de la CCST devant le Conseil Municipal, ce rapport lui permet, rapidement, de pouvoir pleinement répondre à ses obligations quant à l'information complète des tiers.

Un exemplaire de ce rapport sera transmis à chaque commune.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De prendre acte du Rapport d'activité 2013 de la CCST.**

Annexe : Rapport d'activité CCST 2013

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur. Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18 DEC. 2014 Et publication ou notification le 18 DEC. 2014 Le Président, 	Le Président,  <i>P. Oser</i> Pour le Président Le Vice-Président	Pour le Président Le Vice-Président <i>P. Oser</i>			
		<table border="1"><tr><td>Préfecture du Terr. de Belfort</td></tr><tr><td>18 DEC. 2014</td></tr><tr><td>Service Courrier</td></tr></table>	Préfecture du Terr. de Belfort	18 DEC. 2014	Service Courrier
Préfecture du Terr. de Belfort					
18 DEC. 2014					
Service Courrier					



Préfecture du Terr. de Belfort

18 DEC. 2014

Service Courrier

Rapport d'activité

2013



Rapport d'activité 2013
Communauté de Communes du Sud Territoire
8, Place Raymond Forni – BP 106
90101 DELLE Cedex

Préambule

Article L5211-39 du 13 juillet 1999 du Code général des collectivités territoriales:

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus »... « Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Le 1^{er} janvier 2013 a vu 9 nouvelles communes rejoindre la CCST.

Il s'agit de 7 communes de l'ex CCBB (Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse) : Brebotte, Bretagne, Boron, Grosne, Froidefontaine, Recouvrance, Vellescot et deux communes dites « isolées » qu'étaient Joncherey et Thiancourt.

La CCST compte aujourd'hui 27 communes du Sud Territoire de Belfort avec ses 24 112 habitants.

Avec ses compétences de base mais également ses compétences complémentaires, la CCST développe son action et ses interventions dans de nombreux domaines qui touchent la vie des habitants de nos communes.

Face à la crise et aux difficultés d'emplois de nos concitoyens, le développement économique est un axe prioritaire pour la Communauté. C'est pourquoi nous avons poursuivi le développement des zones d'activité et 2013 a vu entre autre la zone des « grands sillons » accueillir plusieurs entreprises désireuses de s'y implanter.

Le contact avec les entreprises du Sud est quotidien et permanent, avec la collaboration également du Club des Chefs d'entreprises.

2013 a vu le lancement du projet de bâtiment relais sur la ZAC des Chauffours, et 2014 verra sa construction achevée.

Des projets sont également nés sur le site de l'ancienne friche industrielle dite « du Casino » à Delle ; les années 2014 et 2015 verront leur achèvement.

Cette année aura aussi vu la renaissance de la gare de Delle, une gare avec 19 trains par jours qui relie le Sud Territoire avec la Suisse et qu'utilisent de plus en plus nombreux les travailleurs frontaliers et touristes. En 2017, la réouverture de l'axe Delle-Belfort décuplera son activité.

Saluons l'heureuse initiative qui a associé collectivités publiques, entreprises locataires et association d'insertion qui a permis la réalisation de cette renaissance.

De même un travail d'ampleur a été engagé sur le projet du site des Fonteneilles à Beaucourt où la CCST s'est rendu propriétaire du « Fer à Cheval » : l'ancienne usine JAPY.

Le projet de Territoire, souhaité par les élus de la CCST s'est également mis en élaboration au printemps 2013. Des commissions thématiques travaillent et aboutiront à la rédaction de ce schéma 2015 – 2020.

La CCST a aussi généré la création d'une SPL « Sud Immobilier », outil indispensable pour accompagner les communes dans un bon nombre de projets immobiliers.

Reste évidemment les compétences de base, Ordures ménagères, eau, assainissement collectif et autonome qui poursuivent leur développement au service des usagers à des prix de revient largement inférieurs à ceux tenus par des services privés.

Service également plébiscité par de nombreuses communes : la police intercommunale qui avec ses huit agents assiste et renforce les pouvoirs de police des maires des communes adhérentes au service.

Le contrat de rivière Allaine, vaste programme franco-suisse de défense et de réhabilitation du bassin de l'Allaine est aujourd'hui à mi-chemin (2010 – 2015) et avec ses 90 fiches actions co-financées par de très nombreux partenaires, joue un rôle capital dans la préservation de nos eaux et nos rivières.

Pour conclure, la CCST s'attache toujours avec énergie à construire l'image du Sud Territoire à travers une communication raisonnable et raisonnée qui apporte entre autre un partenariat aux manifestations culturelles et sportives majeures qui se déroulent dans notre territoire.

Tout cela vous est largement développé dans ce rapport et je vous en souhaite bonne lecture.

Christian RAYOT
Président de la CCST

NOS COMPETENCES

Aménagement de
l'espace
Communautaire:
ZACS, Gens du
voyage

Service ordures
ménagères

Développement
économique

Réseaux et
Télécommunication
Haut-débit, GSM

Logement social:
OPAH

Incendie
et
Secours

Voirie
communautaire

Tourisme:
Promotion et
création de circuits

Service Public
d'Assainissement
Non Collectif

Prévention
de la
délinquance

Service
Police
Intercommunale

Eau potable
Dont le Contrat
de Rivière

Assainissement
Collectif

COMMUNICATION / TOURISME

Poursuite de la campagne identitaire du Sud « TGV - Bienvenue dans le Sud Territoire »

Avec l'ouverture de la gare TGV de Belfort – Montbéliard, le Sud Territoire bénéficie d'un extraordinaire atout supplémentaire. Son accessibilité rapide à la gare depuis son territoire.

La CCST a poursuivi l'implantation de son image comme lien entre la Suisse et la gare TGV.

Cette campagne a commencé en décembre 2011, en 2012 et 2013. Elle s'appuie sur un visuel reprenant les 3 sculptures industrielles qui caractérisent le Sud Territoire, et un visuel d'un TGV (utilisation négociée avec la SNCF).

**Un savoir faire industriel
et technologique**

Une terre d'accueil entre le Jura suisse et la gare TGV



Bienvenue dans le Sud Territoire

*ici, en liaison directe,
vous êtes à 7 minutes de la gare TGV*




Bienvenue dans le Sud-Territoire



Un savoir-faire industriel et technologique
Une terre d'accueil entre le Jura suisse et la gare TGV

en liaison directe...

**...entre 7 et 15 minutes
de la gare Belfort-Montbéliard TGV**




Sur la base de ce visuel, 3 panneaux ont été implantés dans les trois communes disposant d'une capacité d'accueil pour les industriels.

A chaque fois il est indiqué la distance en liaison directe avec la gare TGV.

7 minutes pour Grandvillars (Zac des Grands Sillons)

10 minutes pour Delle (rond-point RN 1019)

15 minutes pour Beaucourt (entrée de Dampierre les Bois)

Ce visuel et ce thème ont été également déclinés sur d'autres supports de communication durant cette même période.

- 8 000 sets de table (papier recyclé) jetables ont été distribués dans les restaurants du Sud Territoire



2 Editions pour l'Echo du Sud en 2013

- 1 édition – hiver / Printemps « Sud Territoire, Le Ferroviaire avance »
- 1 édition - Automne « Les lumières du Sud Territoire »

Soutien à la dynamique culturelle dans le Sud Territoire

Cette stratégie de développement de l'image du Sud s'est matérialisée par une contribution au rayonnement culturel et sportif du Territoire.

- Reconstitution de l'opération accompagnement des grands événements culturels du sud Territoire en accompagnant les 3 principales structures culturelles identifiées dans le Territoire. Il s'agit de la MPT de Beaucourt, du centre culturel de Delle, et de Grandvillars. Accompagnement sous forme de prise de participation dans la communication des 3 programmes annuels de ces structures avec un balisage CCST. Mais en 2013, cette politique a été renforcée par un accord de partenariat avec les « Nuits de Milandre » et l'association « Nuits d'été » organisation théâtrale franco-suisse implantée à Delle et Boncourt et évidemment avec l'association « Vivre ensemble » de Brebotte dans le cadre de leur spectacle historique annuel de sons et lumières. Partenariat de 10 000 € par association.
- en équipant progressivement de maillots les clubs sportifs enfants du Sud Territoire avec une série de maillots au logo de la CCST. Ces maillots ont été distribués aux équipes de Foot, Hand et Basket du Sud Territoire en décembre 2012 et ce programme s'est terminé dans le courant de l'année 2013.

Festival Musique Plein Sud

2013 aura été également la deuxième édition du festival de musique « Plein Sud »

La volonté de la CCST est de proposer 3 spectacles dans diverses communes rurales du Sud Territoire durant un des premiers week-ends de l'été.

C'est un festival créé en partenariat à chaque fois avec une association locale qui assure la logistique et l'organisation. La CCST verse une subvention à l'association locale et l'entrée des spectacles est gratuite. Budget CCST : 30 000 €

En 2013, « High Voltage » s'est produit le 28 juin au stade de Froidefontaine. Ce fut une véritable soirée hard rock avec un hommage au mythique groupe AC/DC



« La revue des 7 voyages » s'est produite le 29 juin à Réchésy



Et un superbe concert de Gospel au cœur de l'Eglise de Saint Dizier l'Evêque avec « les Glorious Gospel Singers » le 30 juin



Edition des sentiers de randonnée

C'est un long travail mené tout au long de l'année 2013 par Xavier Domon, alors maire de Montbouton mais aussi Vice-Président en charge du Tourisme à la CCST.

En collaboration avec l'association départementale CODERANDO 90 et les partenaires suisses, la CCST a repris la totalité des 15 plaquettes initiales de randonnées familles éditées en 2005.

Quatre plaquettes supplémentaires ont été rajoutées. Les plans et les textes repris sur les suggestions de tous les acteurs ont donc porté à 19 plaquettes de randonnée.

Une campagne a ensuite été mise en place avec articles de presse et une double page dans l'Echo du Sud et des sets de table distribués aux restaurants et aux communes et 57 000 plaquettes ont été distribuées.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les zones d'activités

Les deux zones d'activités « les Chauffours » à Delle et « les Grands Sillons » à Grandvillars sont à présent aménagées. 3,5 hectares sont encore commercialisables sur la Zac des Grands Sillons et onze hectares sur celle des Chauffours.

La Zac des Grands Sillons à Grandvillars :

L'entreprise MAVM dépannage – dépannage d'électroménager est déjà installée sur la zone des Grands Sillons à Grandvillars. Deux autres parcelles ont été vendues sur cette même zone à savoir :

- octobre 2013, une parcelle de 1 ha 45a et 60 ca à la Société MAIROT Béton qui a pour projet l'installation d'une centrale à béton,
- octobre 2013 une parcelle de 85a 55ca à la SEM Sud Développement dans le cadre d'un projet d'implantation d'une entreprise « entretien d'espaces verts ».

Suivi de projets et contacts avec les entreprises locales

Réunions organisées avec les partenaires du développement économique (ADEBT, AUTB, SODEB, SEMPAT) par et dans les locaux de l'ADEBT afin de faire le point et le suivi des demandes faites par les entrepreneurs pour la location, l'acquisition de locaux ou terrains dans le département du Territoire de Belfort.

Parallèlement la CCST maintient, dans le cadre de sa compétence en développement économique, son partenariat avec le Club des Chefs d'Entreprises du Sud Territoire créé en 2011. Elle participe régulièrement à l'organisation de rencontres avec les Chefs d'Entreprises locaux lui permettant ainsi de mieux connaître les acteurs économiques présents sur son territoire.

Elle apporte régulièrement son soutien dans l'organisation des manifestations du Club (réunions thématiques et événements conviviaux).



VUE DU CIEL DE LA ZAC DES GRANDS SILLONS
A GRANDVILLARS



CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BATIMENT RELAIS SUR LES CHAUFFOURS A DELLE



Face au constat de la demande de plus en plus forte de bâtiments à la location et afin de consolider son potentiel économique, la Communauté de Communes du Sud Territoire souhaite diversifier et augmenter son offre en immobilier d'entreprises par la construction d'un nouveau bâtiment relais industriel de 1200 m² comprenant 4 cellules de 300 m² chacune sur une parcelle de 1ha 08a 60ca. En mars 2013 le Conseil Communautaire a validé ce projet pour un montant estimatif de 1 417 318 €.

L'aide financière de l'Etat a été sollicitée au titre de la DETR 2013 et ce pour un montant de 150 000 € HT le reste étant apporté par la collectivité.

En juillet 2013 est attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment avec une livraison estimée pour le deuxième semestre 2014.

Nouveaux projets Faubourg de Belfort à Delle

L'opération de dépollution et démolition en 2012 de la friche industrielle dite « le Casino » Faubourg de Belfort à Delle a laissé place à un terrain nu de 45a 74 ca appartenant à la Collectivité. La requalification immobilière et foncière de cette friche va permettre à un porteur de projet d'implanter un bâtiment d'environ 1 300 m² composé de trois cellules commerciales.

Par ailleurs, dans le cadre d'une réhabilitation complète de cet espace, et suite aux propositions intégrées dans l'étude de la zone du Faubourg de Belfort au titre des zones économiques majeures, il est envisagé par la Communauté de Communes du Sud Territoire d'acquérir le bâtiment contigu à la parcelle foncière. L'acquisition de ce bâtiment qualifié « d'annexe des Dominicaines » et appartenant au Conseil Général se fera par la CCST à l'euro symbolique. Toutefois restera à sa charge le coût de dépollution évalué à 50 000 €.

Partenariat avec la Mission Locale Espaces Jeunes de Delle

La Communauté de communes consciente des difficultés d'accès à la formation et à l'emploi rencontrées par les jeunes résidant sur le territoire communautaire soutient financièrement les actions et les projets de la Mission Locale (par convention) afin de favoriser la mobilisation et l'insertion des jeunes dans l'emploi.

Réhabilitation de la gare de Delle

L'année 2013 est également l'année de renaissance de la gare de Delle.

C'est à l'initiative des élus de la CCST que s'est effectuée la réhabilitation de la gare et sa transformation en PEM (Pôle d'Echange Multimodal).

Après un semestre de réflexion et d'étude en 2012, la réalisation du projet s'est concrétisée durant l'année.

Le premier semestre a vu l'instruction des procédures marché et conventions, le 2^o semestre a vu l'intégralité des travaux s'effectuer.

Le lancement des travaux a eu lieu officiellement le 7 juin 2013, et le pôle public de la gare de Delle a été ouvert le 25 novembre 2013.

Elément clé de son développement territorial, la gare de Delle est aujourd'hui une carte de visite majeure du Sud Territoire. Elle sera amenée à jouer un rôle amplifié avec la réouverture en 2017 de la ligne Belfort – Delle.

La réhabilitation s'élève aujourd'hui à 1 million d'euros financé par la CCST (dont 600 000 € d'emprunt) avec une subvention de 200 000 € du Conseil Régional.

AVANT TRAVAUX



DURANT LES TRAVAUX



INAUGURATION DE LA NOUVELLE GARE



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet de territoire « Sud Territoire 2030 »

Le 20 février 2013, la CCST a officialisé le lancement de son projet de territoire, lors d'une séance réunissant, à la Halle des 5 Fontaines de Delle, l'ensemble des membres du Conseil Communautaire. A cette occasion, Christian RAYOT a présenté les grands objectifs de ce projet de développement du territoire. Un projet de territoire est un projet d'aménagement et de développement fondé sur une réflexion stratégique. Cette démarche vise à donner les moyens aux acteurs locaux de travailler ensemble pour proposer des orientations de développement ainsi que des projets concrets.

La Communauté de Communes du Sud Territoire s'engage dans cette démarche innovante afin de faire émerger les principaux axes à développer ou travailler, pour répondre aux différents enjeux de son territoire.

A l'issue de cette réunion, 5 commissions thématiques ont été créées :

- **ruralité**
- **économie, entreprises, commerce et artisanat**
- **tourisme**
- **urbanisme, habitat et valorisation du territoire**
- **nouvelles compétences et mutualisation**

Ces commissions se sont chacune réunies pour une première séance en mars et avril afin de faire émerger les premières problématiques. Parallèlement, 3 séminaires internes à la CCST réunissant les élus et les techniciens sur l'année 2013 ont permis de faire avancer cette réflexion.

Des enquêtes et études thématiques ont été réalisées en interne à la CCST ou en partenariat avec les organismes locaux :

- enquête services à l'enfance

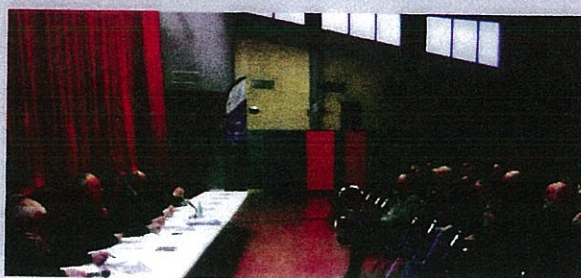
Cette enquête a été élaborée par la CCST et distribuée à l'ensemble des 27 communes afin de recenser les équipements scolaires, périscolaires, ou d'accueil de petite enfance existants, et d'établir une première analyse diagnostique du territoire de la Communauté de Communes.

- enquête internet et téléphonie mobile

A la demande des élus de la commission ruralité, une enquête permettant de cibler les disparités de couverture en téléphonie mobile et en accès internet sur le territoire a été adressée à l'ensemble des communes de la CCST et a donné lieu à une analyse sur l'ensemble du périmètre de la Communauté de Communes.

- étude « habitat et urbanisme » - potentiel constructible

Suite à la première réunion de la commission « Urbanisme, habitat et valorisation du territoire », la CCST a commandé une étude à l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort afin de cibler le foncier encore disponible sur l'ensemble des communes de la CCST.



Création de la SPL « Sud Immobilier »

Après plusieurs réunions d'information et de cadrage en 2012, l'Assemblée générale constitutive de la nouvelle Société Publique Locale « Sud Immobilier », satellite de la CCST, s'est déroulée le 19 avril 2013 et la nouvelle société a été créée le 21 mai 2013.

Composée de la CCST et de 22 communes membres, la SPL Sud Immobilier a pour objet principal, dans la limite des compétences de la CCST, de celles des communes et des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la promotion et la valorisation de l'habitat, notamment social, par la valorisation des biens fonciers et immobiliers du domaine privé des communes actionnaires et de la Communauté de Communes du Sud Territoire.

Au cours de l'année 2013, plusieurs dossiers ont été soumis pour approbation au Conseil d'Administration de la SPL : réhabilitation du bâtiment du Fer à Cheval aux Fonteneilles à Beaucourt, rénovation de la caserne des pompiers à Grandvillars, création d'un lotissement sur Grandvillars...

Pour l'ensemble de ces dossiers, une convention a été signée entre la collectivité porteuse du projet et la SPL pour réalisation de l'opération.

Site des Fonteneilles à Beaucourt

Déjà propriétaire de l'esplanade du site dit des Fonteneilles à Beaucourt, la CCST s'est portée acquéreur en mai 2013 du bâtiment Fer à Cheval, ancienne usine Japy, cédé par la Commune de Beaucourt.

Ce bâtiment d'environ 6000m² sur 3 étages doit faire l'objet d'une réhabilitation totale en logements et locaux tertiaires permettant l'accueil de nouvelles populations et nouveaux services par le réemploi de la friche industrielle.

Suite à diverses réunions de travail et phases d'étude, une convention de prestations a été signée entre la Communauté de Communes et la SPL Sud Immobilier pour le début des travaux. Aussi, au deuxième semestre 2013, la toiture du bâtiment a été intégralement refaite dans une phase de travaux conservatoires du bâtiment afin de le mettre hors d'eau.

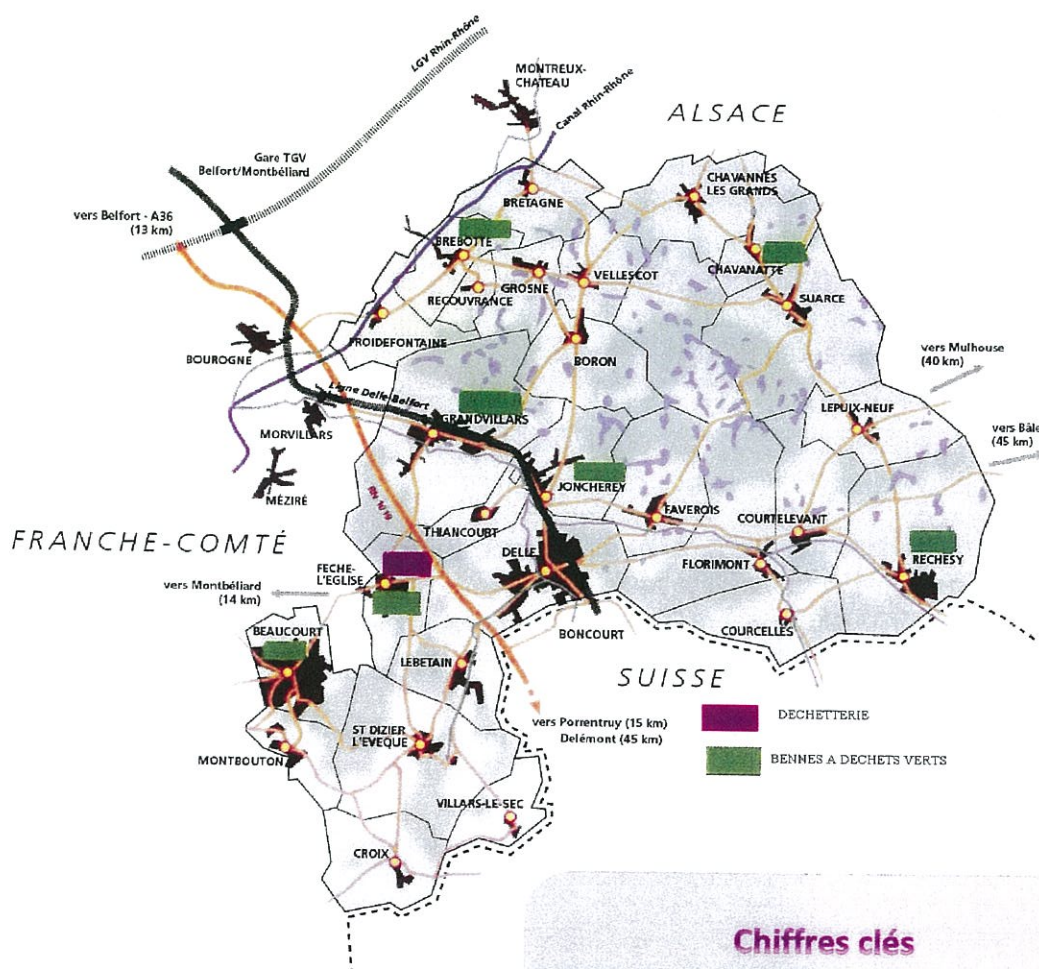
Après démolition du bâtiment des 4000, l'esplanade attenante a, quant à elle, fait l'objet d'une mise à blanc et d'un nivellement préliminaires à l'aménagement de cet espace en continuité du parc des cèdres. Les études ont été lancées, parallèlement à celles du bâtiment, pour définir la fonction de cet espace.



ORDURES MENAGERES

Au 1^{er} Janvier 2013, les Communes de : Boron, Brebotte, Bretagne, Froidefontaine, Grosne, Recouvrance, Vellescot, Joncherey et Thiancourt ont intégré la CCST.

L'intégration de ces communes ne change rien au fonctionnement du Service Ordures Ménagères, celles-ci étaient déjà collectées en tant que Communes adhérentes. C'est aussi le cas pour Autrechêne et Novillard.



Chiffres clés

29 COMMUNES DESSERVIES
24481 HABITANTS
125 HABITANTS AU KM²

La collecte :

Les bacs à ordures ménagères résiduels sont collectés en C1, c'est-à-dire 1 fois par semaine. Quant aux bacs de collecte sélective, ils sont collectés en C0.5 soit une fois tous les 15 jours.

La déchetterie fixe et mobile:

La déchetterie fixe de Fêche l'Eglise accueille les usagers des 29 communes aux horaires suivants :

Du lundi au samedi :

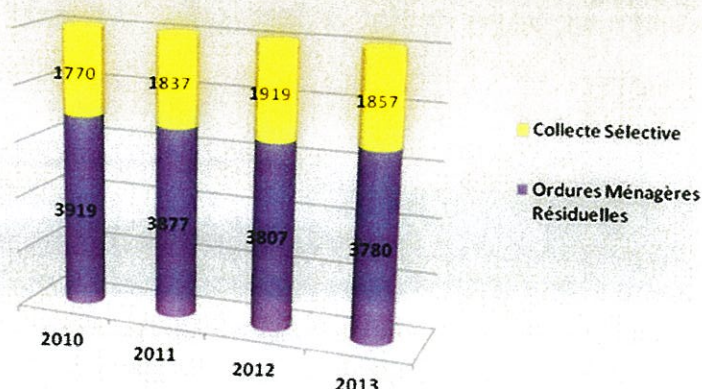
Horaires d'été : (du 1^{er} avril au 30 septembre) : 9 H-12H et 13H30-18H30

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) : 9H-12H et 13H30-17H30

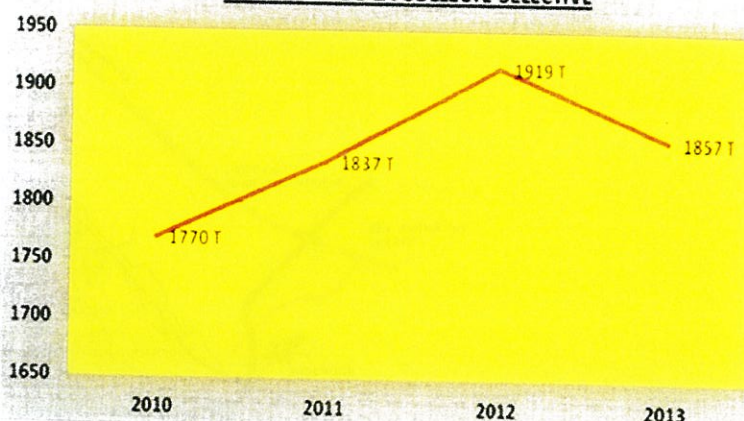
APPORTS LIMITES A 1M3 PAR JOUR.

La benne de la déchetterie mobile est déposée de 12H30 à 18H00 dans chaque commune de la CCST tous les 2 mois, pour les communes de GRANDVILLARS, BEAUCOURT, DELLE plusieurs secteurs sont définis, les usagers se réfèrent au calendrier de collecte.

EVOLUTION DES TONNAGES DE LA COLLECTE AU PORTE A PORTE (EN TONNES)



EVOLUTION DE LA COLLECTE SELECTIVE



Quelques chiffres

En 2013, le coût par habitant pour les ordures ménagères résiduelles est de 22 €.

En 2013, le coût par habitant pour la collecte sélective est de 9 €.

La CCST met à disposition des usagers 86 points d'apport volontaire pour le verre.

154 kg d'Ordures Ménagères Résiduelles/AN/HAB EN 2013 alors que la moyenne nationale par habitant est de 360 kg/AN/HABITANT

Depuis 2004, en euro constant*, la participation des usagers a baissé de 10,6%.

*euro constant : pouvoir d'achat corrigé de l'inflation pour 1 € entre 2 périodes.

Tarifs 2013

Nombre de personne au foyer	Type de bac bleu	Type de bac jaune	Coût Annuel de la participation	Coût annuel de la Présentation (en €)
1 personne	80 l	120 l	102,65	1,50
2 personnes	120 l	140 l	143,70	1,83
3 personnes	140 l	180 l	181,51	2,00
4 personnes	180 l	240 l	240,94	2,33
5 personnes	180 l	360 l	240,94	2,33
6 personnes	240 l	360 l	298,2	2,82

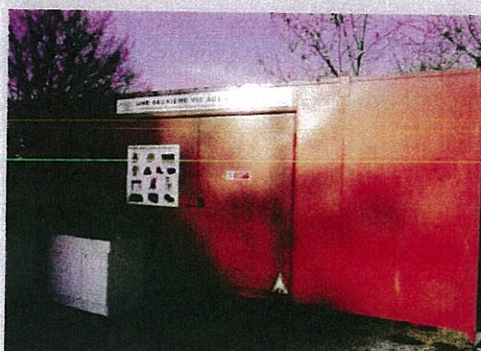
Les actions

Ressourcerie 90

Les encombrants sont broyés puis incinérés ; de trop nombreux objets jetés sont encore utilisables, en bon état, voire neufs. Il faut intercepter ces objets avant qu'ils n'arrivent dans les bennes afin de les remettre en circuit. Objectif de cette action, réduire les apports en déchetterie.

En 2013 175 tonnes au total ont été détournées.

En 2013 le Service Ordures Ménagères a fait l'acquisition d'un caisson afin de mettre à l'abri les objets détournés par le ressourcier sur le site de la déchetterie.



Adoptez 2 poules !

Nous avons décidé de mettre en place cette action efficace, proposer à des foyers volontaires d'adopter 2 poules afin de détourner les restes de repas et déchets fermentescibles du bac à ordures ménagères. Objectif de cette action : la réduction des déchets organiques.

Une poule peut manger de 150 à 200 kg de déchets organiques par an ! Avoir des poules permet également de récolter des œufs frais (en moyenne 200 œufs par an et par poule).

Le Service Ordures Ménagères de la Communauté de Communes Sud Territoire a offert 60 poules samedi 31 août 2013 aux 30 foyers volontaires sélectionnés selon certains critères :

- ne pas détenir déjà des animaux de basse-cour
 - prendre soin de leur bien être
- s'engager à ne pas manger les poules avant 2 ans,
 - ne pas les céder à un tiers
- autoriser le personnel du Service Ordures Ménagères de la Communauté de Communes du Sud Territoire à effectuer des contrôles « inopinés » à domicile pour vérifier que les bêtes sont bien traitées,
 - Prévoir l'espace et les aménagements nécessaires
 - Les protéger contre les prédateurs
 - Ne pas acheter ou adopter de coq



Méthanisation à la ferme

Les exploitants de la GAEC de la SUARCINE à SUARCE ont fait construire une station importante pour tirer le meilleur profit des déjections des bovins et des porcs.

Afin de faire fonctionner à plein régime le système de traitement des déchets de ferme, les frères Thévenot accueillent bien volontiers la tonte de gazon (pas de taille de haies ni de branchages). C'est pourquoi le Service Ordures Ménagères de la Communauté de Communes Sud Territoire les approvisionne en tonte de gazon.

Objectif de cette action : la réduction des tonnages déchets verts.

Sur le site de la déchetterie 21 tonnes de tontes ont été détournées de la benne à déchets verts. Certains usagers ont été directement à la ferme déposer la tonte de pelouse.

En 2013 le Service Ordures Ménagères a fait l'acquisition d'une benne spéciale pour la récupération de la tonte de pelouse, benne étanche avec récupération des jus.

Compostage en milieu collectif en collaboration avec les jardins ouvriers de DELLE

En faisant découvrir les recettes du compostage domestique, nous souhaitons montrer qu'en compostant soi-même ses bio-déchets (déchets de cuisine et du jardin) ou avec ses voisins, on peut de manière conviviale participer au cycle de la nature et réduire notre production de déchets. C'est un geste naturel à la portée de tous !

Comme les deux années précédentes, nous avons organisé un après-midi compostage lors des portes ouvertes des jardins ouvriers de la Voiaie à Delle.

Une intervenante a animé un atelier « Purin d'Ortie » comment fabriquer un engrais naturel pour avoir de beaux légumes et a répondu à toutes les demandes des jardiniers et visiteurs.



EAU POTABLE

Le 1er janvier 2013, notre collectivité et notre service des eaux a franchi un nouveau cap en accueillant 9 nouvelles communes : Boron, Brebotte, Bretagne, Froidefontaine, Grosne, Joncherey, Recouvrance, Vellescot et Thiancourt. Pour les 7 communes du bassin de l'Écrevisse, cela a été une découverte et l'apprentissage de nouveaux réseaux et infrastructures. Afin de mener à bien l'exploitation de ce nouveau périmètre, un nouvel agent a été recruté au 1er février 2013 par mutation. Il travaillait précédemment au service eau potable de la Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse.

Thiancourt était déjà exploitée à travers notre régie. Joncherey l'est par un contrat d'affermage signé avec Véolia depuis 2008 par la commune et qui doit se terminer fin 2019.

Les éléments marquants de 2013

L'année 2013 a principalement été marquée par la consolidation de la prise en exploitation directe des infrastructures sur la totalité de notre nouveau périmètre avec l'intégration des nouveaux réseaux du bassin de l'Écrevisse. Cela a représenté 29 kilomètres de canalisations supplémentaires (soit un total de 240 kms sur nos 27 communes) ainsi que 3 nouveaux sites de production ou de stockage d'eau potable : le forage et le château d'eau surpressé de Boron, le forage et la station de Grosne et le réservoir surpressé de Froidefontaine. Ces nouvelles communes comptent environ 1 000 abonnés supplémentaires.

L'activité du service en 2013 est ainsi identifiée par :

- un service dédié assurant une continuité de service aux abonnés confirmée tant sur le plan administratif et technique (avec une astreinte 24 h / 24, 7 jours / 7, 365 jours / an) que budgétaire (résultat d'exploitation courant excédentaire et assez comparable à 2012),
- une attention soutenue sur les contrats d'achat d'eau (à Pays Montbéliard Agglomération, au SIEA et à la CCBB) et sur notre production d'eau potable afin de maîtriser au mieux leurs impacts financiers respectifs,
- le pilotage de marchés publics permettant de répondre à nos besoins d'exploitant avec notamment des marchés de travaux, services et fournitures concernant l'entretien, la réparation et les extensions de réseaux d'eau potable, la maintenance électromécanique des ouvrages, l'achat de pièces de fontainerie, matériels et équipements techniques.



Les investissements en 2013

Les investissements 2013 ont été marqués par une gestion patrimoniale impactée directement ou indirectement par l'exploitation de nos infrastructures ou réseaux (sites de production, stockage d'eau ou distribution), notre schéma directeur et la coordination des chantiers avec le service assainissement et les différentes communes. Ainsi, l'année 2013 a vu se poursuivre, se réaliser ou se préparer :

- La réalisation des 6 lots attribués en fin d'année 2012 pour des travaux sur les réseaux de distribution. Ils concernaient : l'interconnexion entre Suarce et Chavanatte sur 1 200 ml, la partie basse de la rue de la maison blanche à Beaucourt sur 350 ml, le renouvellement et le renforcement des 4 passages sous voie ferroviaire à Delle et Grandvillars (respectivement faubourg d'Alsace, rue du Douanier Dauphin et chemin du Chenois et rue de Boron incluant les canalisations de distribution et de refoulement et la reprise de la partie basse de la rue sur 150 ml) représentant un coût de 415 000 € HT.



- La rupture pour contentieux du marché nous liant avec l'entreprise Sade pour des travaux d'eau et d'assainissement sur le quartier de la Voinaie (rues Ackermann, Clémenceau et Saget) et la reprise du chantier pour finir le chantier avec le groupement Colas – Dodivers pour un coût de 91 000 € HT en eau potable venant s'additionner au 43 000 € HT de travaux réalisés par Sade avant rupture du contrat soit un total de 134 000 € HT.
- La réhabilitation complète du réservoir sur tour d'eau potable de Beaucourt (travaux d'étanchéité intérieure et canalisation réalisés fin 2013 et poursuivi en 2014). Les travaux concernent la réfection de l'étanchéité intérieure et extérieure de la cuve, du dôme, du fût, l'isolation thermique du réservoir, la pose de canalisations d'alimentation et de distribution en acier inoxydable, de gardes-corps, échelles à crinoline et ligne de vie, le remplacement de la vanne électrique d'alimentation pour un coût opérationnel de 410 000 € HT.



- Le renouvellement de 8 modules d'ultrafiltration, d'un programmateur et du charbon actif permettant les traitements adéquats de l'eau prélevée au niveau de la station de Saint Dizier l'Evêque représentant un coût de 18 500 € HT.
- La mise en place de 2 surpresseurs sur les interconnexions Réchésy – Lepuix-Neuf et Lebetain – St Dizier permettant d'alimenter en secours en cas de panne des stations de production respectives chaque commune pour un montant opérationnel avoisinant les 40 000 € HT.



- L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion et facturation des abonnés de l'eau potable et de l'assainissement ainsi que des équipements mobiles permettant une relève efficace, facilitant les interventions techniques et permettant l'établissement des devis pour un coût global de 58 000 € HT incluant la maintenance pendant 4 ans.
- Le renouvellement de 18 branchements faubourg de Montbéliard à Delle et rue de la Chaux à Montbouton au titre de la coordination de travaux avec des interventions communales sur leurs voiries.
- L'attribution d'un marché pour le renouvellement partiel (760 ml) de la canalisation alimentant les écarts de Florimont pour une coût de 47 000 € HT.
- La poursuite des études pour la révision et mise en œuvre des différents périmètres de protection de captage sur Grandvillars, Réchésy et Faverois. Il reste à finaliser l'étude sur Saint Dizier l'Évêque.

Ainsi, *assurer une continuité de service, c'est avoir...*

... une organisation humaine et matérielle au service de ses abonnés

- une équipe composée d'hommes et de femmes qualifiés, polyvalents et spécialisés,
- des moyens matériels récents, spécifiques et adaptés (1 superviseur et 30 automates de télégestion permettant de surveiller et piloter nos diverses installations et réseaux, 1 corrélateur acoustique et des prélocalisateurs de fuite (75 modules) pour identifier les réseaux et branchements fuyards, 6 véhicules d'interventions aménagés et un stock de pièces de fontainerie permettant des interventions techniques rapides, etc.).



... une astreinte opérationnelle 24 h sur 24,

- 84 interventions d'astreinte (+ 10, * par rapport à 2013) dont 27 (* - 2) en week-end ou jours fériés, 22 (* + 9) de nuit (entre 20 h et 7 h) et 35 en semaines représentant 166,5 (* - 27 h) heures de travail,
- 228 (* globalement stable) interventions sur nos réseaux répartis en 47 branchements neufs et 181 réparations dont 9 (* - 31) en dehors de horaires normaux (pics de décembre), 43 nécessitant une intervention le jour même, 34 à J+1 et heureusement 142 à J+2 ou plus.

... un bilan technique et financier mesurable et significatif,

- une stabilisation des prélèvements sur nos 19 communes historiques (en incluant Thiancourt). En 2013, les prélèvements d'eau (production + achat - vente) pour nos besoins propres (pour les 27 communes) représentent 4 043 m³ par jour. Les nouvelles communes du bassin de l'Écrevisse représentant environ 450 m³ par jour. Les services de la CCBB annonçaient lors de nos différents échanges un prélèvement à hauteur de 500 m³ par jour. Ainsi en 3 ans, nous aurons donc diminué nos prélèvements de 13 % soit de 525 m³ / jour,
- une économie d'achats d'eau (imports sur Beaucourt notamment) de 8 000 m³ soit globalement 48 500 m³ d'eau non achetés sur 3 ans,
- un prix de l'eau sur notre collectivité quasi-stable entre janvier 2009 et décembre 2013 (+ 2 % seulement en 5 ans) en comparaison à la moyenne nationale (+ 17,07 %, source INSEE indice 04411E),
- un budget maîtrisé tant en fonctionnement (excédent d'exploitation 2013 de 315 000 € pour un budget réalisé en recettes à hauteur de 2,290 millions d'euros et 1,972 millions d'euros en dépenses) et en investissement (déficit d'exploitation 2013 de 350 000 € pour un budget réalisé en dépenses à 0,9 millions €) permettant d'assurer un bon niveau d'entretien patrimonial tout en conservant un endettement raisonnable et limité (1,485 millions d'euros reprenant 3 emprunts des communes qui nous ont rejoint).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'année 2013 a été marquée par la réalisation de travaux sur les réseaux et d'études pour l'engagement de projets d'assainissement (réseaux + stations) :

- la mise en séparatif sur Grandvillars (rue Boron, Bellevue, Grands-Champs), et la reprise de la réhabilitation de réseaux unitaires sur Delle (Voinaie),
- le lancement des travaux pour la mise en séparatif et la création d'une station d'épuration sur Croix,
- l'étude de mise en séparatif de Bretagne (DCE lancé en décembre 2013),
- l'étude de réhabilitation de la filière boues sur la station d'épuration de Grandvillars (DCE lancé en novembre 2013),
- la réalisation de l'étude de faisabilité de l'assainissement sur les communes Rechesy-Courtevelant et Florimont (lancement DCE pour recherche du maître d'œuvre en novembre 2013).

Notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser progressivement mais de manière intégrale sa compétence assainissement. Il reste deux contrats d'affermage sur le périmètre de la CCST : gérance des réseaux et des stations de Beaucourt (échéance fin 2016) et de Réchésy (échéance fin 2014).

Depuis le 1er juillet 2012, la station d'épuration de Grandvillars (20 000 eqhab) est gérée en régie.

Les dépenses de fonctionnement du budget assainissement se montent à 1 447 817,93 € pour l'exercice 2013.

Les orientations suivies

Cette compétence concerne à la fois la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur notre territoire, et la gestion et l'entretien de nos infrastructures.

Les grandes orientations poursuivies sont :

Φ la poursuite des travaux engagés par les communes,

Φ la réalisation des travaux inscrits dans le contrat de rivière,

Φ la réalisation des travaux en fonction des impératifs fixés par l'Etat et les aides financières de l'Agence de l'eau,

Φ la mise en œuvre des schémas directeurs.

Réhabilitation de la filière boues



Une organisation humaine et matérielle

Ainsi le service assainissement en 2013, c'est :

Une organisation et de nouvelles personnes qualifiées et spécialisées dans la gestion de l'assainissement :

- Myriam RICHE – Responsable de service
- Julie AYME – Technicien assainissement –

Adjointe - spécialisé Ass. Collectif

- Christophe ROTHENBUHLER - Technicien assainissement – spécialisé Ass. Collectif

- Guillaume BADER – Technicien assainissement – spécialisé Ass. Non Collectif

- Romain VERISSIMO – Technicien d'exploitation des stations d'épurations

- Guillaume DEBALLE - Chargé de mission «gestion des effluents entreprises »

A noter :

- l'arrivée de Mme Julie AYME, suite à l'intégration de 7 communes de l'ex-CCBB,
 - le départ en retraite, mi-2013, de M. Jean-Pierre GOUX (Technicien d'exploitation des stations d'épuration),
 - le départ de M. Mickael MESNIER (chargé de mission « gestion des effluents entreprises »).
- Tous deux ont été remplacés respectivement par M. Verissimo et M. Deballe.

- l'accueil et le secrétariat sont mutualisés avec le service des eaux sur le pôle technique de Grandvillars
- des moyens matériels spécifiques (5 véhicules, postes informatiques, outillages, pompes, nettoyeur haute-pressure, matériel de sécurité : détecteurs gaz...)
- l'achat de matériel d'analyse pour le suivi des rejets en entreprise et le fonctionnement des stations d'épuration

Les interventions techniques en 2013 ont ainsi été constituées de :

- l'entretien des réseaux avec des hydrocurage en urgence et programmé, la dératisation des réseaux par les techniciens, le nettoyage manuel de déversoirs et canalisations par les techniciens.
- l'entretien et la réparation électromécanique des postes de relevage de Grandvillars,
- la réparation ou création de branchement (12 réparations + 12 mises à niveau de tampons + 14 créations de branchements pour nouvelles constructions),
- le suivi des programmes de lotissements,
- la réalisation de 150 contrôles de branchement,
- l'encadrement de visite scolaire sur la station de Grandvillars (150 enfants).

Gestion des rejets d'eaux usées non domestiques

Dans le cadre du contrat de rivière ALLAINE, la CCST s'est engagée avec l'aide de l'Agence de l'Eau RMC dans une opération collective visant à réduire les pollutions dispersées liées aux activités des entreprises sur le périmètre du bassin versant de l'Allaine.

Mickaël MESNIER, remplacé en septembre 2013 par Guillaume Deballe, a eu en charge la mise en œuvre d'une opération visant à réduire les effluents toxiques dans les réseaux d'assainissement, notamment via la mise en place d'autorisations et de conventions de raccordement des entreprises. Cette opération fait partie intégrante d'une opération collective plus vaste ayant pour objectif de réduire les rejets de toxiques dans les eaux du bassin de l'Allaine.

En cas d'investissements permettant de prévenir et réduire les pollutions diffuses, le chargé de mission proposera un accompagnement gratuit dans la mise en œuvre de solutions adaptées aux problématiques de l'entreprise et à la recherche de financements compatibles. A ce titre et sous certaines conditions, jusqu'à 70% de financement peuvent être mobilisés grâce aux aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse inscrites au 9^{ème} programme.

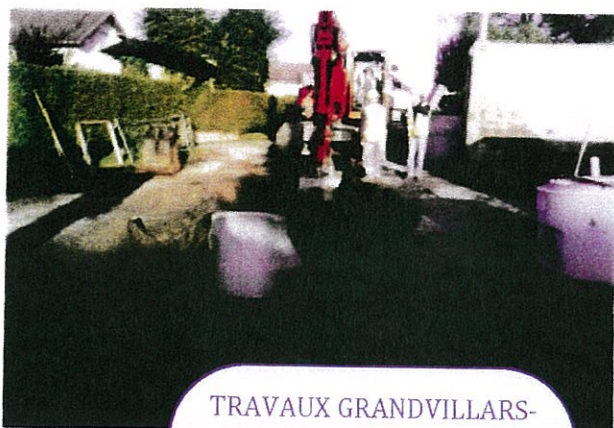
En amont des diagnostics des entreprises, le chargé de mission a réalisé :

- Bilan de fonctionnement de la STEP de Grandvillars,
- Modification du règlement d'assainissement partie non domestique,
- Rédaction de l'arrêté type d'autorisation de déversement au réseau d'assainissement,
- Identification et sélection des entreprises en fonction de leur activité (382 entreprises sur le bassin versant de l'Allaine),
- Rédaction des courriers à destination des entreprises.

Fin 2013, sur 430 entreprises :

- 164 visites d'entreprises effectuées,
- 70 entreprises à visiter,
- 250 entreprises régularisées (58%),
- 76 entreprises en cours de régularisation.

En parallèle à la régularisation des entreprises, le chargé de mission a suivi la réalisation de la campagne RSDE (Recherche de Substances Dangereuses dans l'Eau) sur la station d'épuration de Grandvillars.



TRAVAUX GRANDVILLARS-
RUE BELLEVUE- GRANDS
CHAMPS



HYDROCURAGE



TRAVAUX CROIX- STATION ET RESEAU

Les investissements 2013

Les investissements 2013 ont été marqués par les études d'un montant de 19 000 euros :

- l'engagement de l'étude hydraulique sur Delle,
- l'engagement de l'étude réseau sur Beaucourt,
- la réalisation de l'étude de faisabilité de Chavannes-les-Grands en interne,
- l'étude AVP et PRO de la mise en séparatif de Bretagne,
- l'étude AVP et PRO pour la réhabilitation de la filière boues.

et les travaux pour un montant de 437 000 euros (dont 292 000 euros d'aide principalement de l'Agence de l'eau) :

- commencement des travaux de mise en séparatif de Croix et de réhabilitation de la station d'épuration pour un montant de 88 700 € HT, qui se poursuivront sur le printemps 2014 (pour un coût global de 742 000 HT)
- achèvement de la mise en séparatif de la rue Bellevue à Grandvillars dans la logique du schéma directeur de la commune pour un montant de 196 000 € HT (303 000 HT au total sur 2012/2013),
- reprise de la réhabilitation d'une partie du réseau unitaire du quartier Voinaie pour 105 000 € HT qui s'achèvera en début 2014 (240 000 € HT au total sur 2013/2014),
- le développement de la supervision et de la télégestion de l'ensemble des postes de relevage pour 23 000 € HT,
- la création de 8 boîtes de branchements absentes sur des habitations existantes pour 20 300 € HT.

Evolution des m3 d'eau facturée au titre de l'assainissement collectif et tarification 2013

Sur les communes en assainissement collectif, le nombre de m3 facturé en assainissement est en diminution sur les 5 dernières années (-3 % entre 2012 et 2013). Le nombre de m3 facturé en 2013 est de 810 000 m3, avec l'intégration des nouvelles communes. Ce qui représente une recette de 611 000 euros.

Le prix moyen du m3 d'eau a été de 0.9876 euros en 2013.

A noter, que le montant de la redevance est très variable en fonction des communes. Un lissage est effectué sur 10 ans, avec pour objectif un prix identique sur toutes les communes en 2020.

A cela s'ajoute 0.15 euros/m3 pour la redevance modernisation des réseaux de collecte prélevé pour le compte de l'Agence de l'eau.

Les missions du SPANC

- le contrôle des installations neuves, depuis leur conception, jusqu'à leur réalisation,
- le diagnostic des installations existantes,
- le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (tous les 4 ans).

Le règlement de service du SPANC a été instauré à la création de celui-ci (délibération en date du 12 décembre 2008).

Les tarifs 2013

Les tarifs pour 2013 des prestations, identiques à ceux de 2009-2012, ont été les suivantes :

- 63.51 euros HT (soit 67 euros TTC) pour un contrôle d'installation déjà existante
- 63.51 euros HT (67 euros TTC) pour une vérification de conception (installation neuve)
- 63.51 euros HT (67 euros TTC) pour une vérification d'exécution (installation neuve)
- 56.87 euros HT (60 euros TTC) pour un contrôle périodique.

Concernant le service facultatif d'entretien, une participation de 21.10 euros HT est demandée pour les frais de gestion. La vidange d'une fosse standard de 3 m³ est de 163.52 euros TTC et 52.75 euros TTC pour un bac à graisse.

Synthèse des contrôles réalisés en 2013

Le SPANC a réalisé, en 2013 :

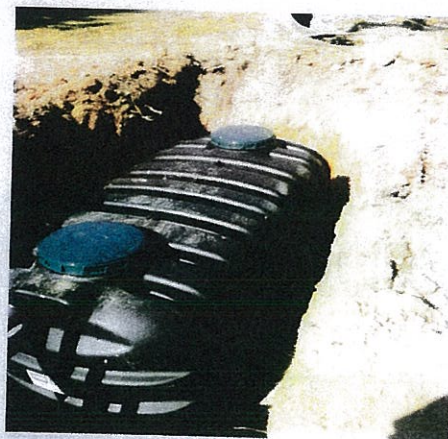
- 92 contrôles d'installations existantes, essentiellement sur la commune de Lepuix-Neuf, plus quelques contrôles en cas de vente,
- 18 instructions de certificat d'urbanisme,
- 18 instructions de permis de construire,
- 24 contrôles de travaux.

Le taux de conformité pour les nouvelles constructions est de 100 %, avec des réserves régulièrement sur la mise en place des ventilations à terminer.

Pour les installations existantes, le taux de conformité est de 10 %.

Pour les systèmes non conformes, 45% présentent des non-conformités mineures et 55 % présentent des non-conformités avec risque pour l'environnement ou la salubrité publique.

Dans le cadre du service facultatif d'entretien, mis en place en octobre 2011, 38 propriétaires ont fait appel au service pour vidanger leur fosse ou bac à graisse.



CONTRAT DE RIVIERE

Le Contrat de rivière Allaine est un programme d'action franco-suisse d'une durée de 5 ans (2010-2015) qui comporte 90 fiches-actions pour un montant total de 33 millions d'€ HT. Ce programme a pour but de restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Allaine et de répondre en cela à l'objectif de bon état des eaux fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

❖ Maîtrise des pollutions et des rejets des entreprises et des particuliers

Le local d'accueil des déchets toxiques des industriels est désormais achevé et a été inauguré le 28 septembre 2013. L'accueil des déchets est soumis à une convention préalable signée entre la CCST et l'entreprise qui désire déposer ses déchets. Fin 2013, une dizaine d'entreprises avait demandé à être destinataire de cette convention.

❖ Maîtrise des pollutions d'origine agricole et urbaine

- Une communication importante a été élaborée pour accompagner la mise en place du programme d'action de la commune de Joncherey pour l'année 2013. Un support de communication explicitant la démarche a été rédigé et un kit de 10 fiches « jardinez sans pesticides » élaborés dans le cadre de la charte régionale « Jardinez, naturellement » a été distribué dans chaque foyer de la commune.
- La sensibilisation des communes à la réalisation des plans de désherbage a permis de constater que peu d'entre elles avaient les moyens de payer une telle étude. Une réflexion est donc actuellement en cours pour que le portage d'une étude à l'échelle des 10 petites communes restantes sur le territoire du Contrat soit assuré par la CCST. Cette décision sera prise courant 2014.
- Parallèlement, un accompagnement a été assuré auprès des communes de Delle et Grandvillars pour l'élaboration de leur programme d'action en collaboration avec la FREDON.
- La formation des employés communaux aux techniques alternatives de désherbage s'est déroulée le 28 novembre 2013. Elle a réuni 6 employés et élus issus de 3 communes différentes.
- Trois réunions d'informations sur les techniques alternatives aux pesticides à destination du grand public ont été organisées en 2013. Les communes bénéficiaires de ces animations cette année étaient les communes de : Lebetain, Florimont, Grandvillars. Au terme du Contrat de rivière, toutes les communes du bassin versant auront bénéficié d'au moins une réunion d'information.



Local d'accueil des déchets dangereux



Formation des employés communaux le 28/11/13



Réunion d'information à Grandvillars le 14/09/13

❖ Restauration du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques

Une réunion d'information a été organisée le 5 avril à destination des exploitants des parcelles sur lesquelles une mise en défends des cours d'eau serait nécessaire. Cependant, celle-ci a attiré peu de monde. Des rencontres individuelles sont prévues afin de sensibiliser les agriculteurs. Une visite des sites déjà mis en défends sera également organisée afin de présenter le résultat sur le terrain et de motiver les personnes réticentes.

La dernière partie de l'étude de détermination de l'espace de mobilité nécessite une concertation avec les communes. Celle-ci n'ayant pas été réalisée et le maître d'ouvrage ne souhaitant pas la porter, l'étude reste inachevée à ce jour au sens du guide méthodologique de l'AERMC.

❖ Préservation et amélioration de la ressource en eau potable

L'année 2014 étant une année de transition pour les contractualisations MAE. Il n'y aura pas de nouvelles contractualisations sur les AAC. Les MAE déjà contractualisées seront par contre pérennisées.

Les investigations complémentaires concernant l'étude de surveillance de la qualité des nappes se sont déroulées à l'été et à l'automne 2013. Le comité de pilotage se penche sur l'étude des molécules à retenir pour la réalisation de l'état zéro qui aura lieu en hautes eaux et basses eaux durant l'année 2014.

❖ Communication, information et sensibilisation

Au vu de la réduction des déchets collectés, la journée de nettoyage 2013 a été déplacée au printemps 2014, afin de la coupler avec un arrachage des invasives (*Impatiens glanduleuse*).

Afin de valoriser le bilan à mi-parcours, une conférence de presse a été organisée le 17 septembre rassemblant l'ensemble des acteurs souhaitant valoriser leur implication dans le Contrat de rivière Allaine. Les télévisions française et suisse se sont déplacées pour réaliser des reportages illustrant les actions du Contrat de rivière de chaque côté de la frontière. Ces reportages ont été diffusés dans les journaux d'information télévisés.

POLICE INTERCOMMUNALE

L'année 2013 a vu l'adhésion de nouvelles Communes : Bretagne, Lepuix-Neuf, Courtelevant, Grosne, Recouvrance et Joncherey en date du 1er janvier 2013 ainsi que la Commune de Vellescot en date du 1er mars 2013.

18 communes sont donc adhérentes au service de la Police Municipale Intercommunale.

Personnel

L'ensemble des agents du service de Police Municipale Intercommunale a été agréé par le Tribunal de Grande Instance de Belfort le 26 février 2013 afin de pouvoir servir sur l'ensemble des nouvelles communes adhérentes.

Deux agents du service ont réalisés le stage de perfectionnement moto dispensé par la Gendarmerie Nationale à Fontainebleau du 13 octobre 2013 au 25 octobre 2013.

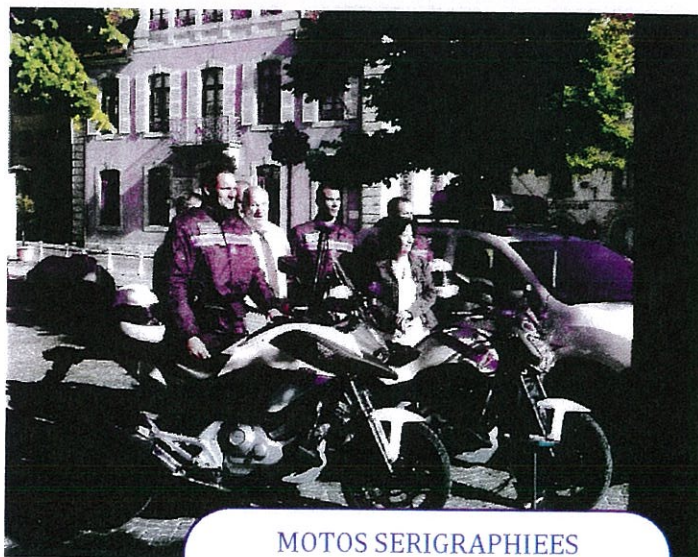
Un nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique a rejoint l'équipe le 16 décembre 2013.

Matériel

La livraison des deux motos HONDA 700 sérigraphiées a été faite courant septembre 2013 par le concessionnaire DAFY SPEED. Ces matériels majeurs avaient été prévus en investissement dans le budget 2012.

La CCST a investi dans un nouveau logiciel de gestion d'un service de Police Municipale nommé LOGITUDE.

L'installation sur l'ensemble du parc informatique de la Police a été faite le 29 avril 2013 et la formation pour l'ensemble des personnels a été dispensée les 2 et 3 mai 2013.



MOTOS SERIGRAPHIEES

Nombre de passages diurnes, nocturnes et nombre d'interventions par commune

	Surveillance générale diurne	Surveillance générale nocturne	Interventions sur appel gendarmerie	Interventions d'initiative	Interventions sur appel administrés	Interventions sur appel CCST	Interventions sur appel centre opérationnel gendarmerie	Interventions sur appel Maire ou mairie
	Passages	Passages	Interventions	Interventions	Interventions	Interventions	Interventions	Interventions
BEAUCOURT	841	217	28	25	69	4	25	60
BRETAGNE	515	134	0	0	0	1	0	3
CHAVANATTE	531	134	0	2	0	0	1	10
CHAVANNES LES GRANDS	487	140	1	0	1	1	0	3
COURCELLES	465	124	0	0	1	0	0	5
COURTELEVANT	486	137	0	2	0	0	0	2
DELLE	951	218	33	17	18	5	16	19
FÊCHE L'EGLISE	734	193	2	3	5	2	1	15
FLORIMONT	495	130	1	1	1	0	1	11
GRANDVILLARS	839	202	7	6	8	3	3	15
GROSNE	542	143	0	0	0	0	0	9
JONCHEREY	693	182	2	6	3	0	0	11
LEBETAIN	538	152	0	0	0	0	0	2
LEPUIX-NEUF	458	119	0	1	2	0	0	1
MONTBOUTON	539	152	2	3	6	0	1	5
RECOUVRANCE	465	119	0	0	3	0	0	1
SAINT-DIZIER	530	145	0	2	1	0	0	3
VELLESCOT	276	96	0	0	3	0	0	1

Services effectués par la police intercommunale pour l'année 2013 sur l'ensemble des communes adhérentes

Surveillance générale diurne	10248	passages
Surveillance générale nocturne	2728	passages
Patrouilles Motocyclistes	229	interventions
Patrouilles pédestre	104	interventions
Patrouilles VTT	40	interventions
Interventions sur appel Gendarmerie	76	interventions
Interventions d'initiative	66	interventions
Interventions sur appel adminsitrés	121	interventions
Interventions sur appel CCST	16	interventions
Interventions sur appel centre opérationnel gendarmerie	58	interventions
Interventions sur appel Maire ou mairie	182	interventions
Timbres amendes	328	
Procès verbaux	20	
Mains courantes	7	
Liaisons administratives	121	
Services administratifs	159	
Remises de documents	84	
Accidents matériels et/ou corporels	16	interventions
Accident mortel	1	interventions
Contrôles vitesse	128	
Contrôles alcoolémie	5	
Recueils d'identités	144	
Manifestations associatives	5	
Manifestations communales	24	
Manifestations diverses	3	
Marchés DELLE / BEAUCOURT	39	
Ecobuages	20	interventions
Médiation / assistance	15	interventions
Recherches de personnes	11	
Sécurité routière	65	interventions
Ecoles	311	entrées ou sorties
Mise en fourrière Véhicules	17	
Piégeage de chat	12	campagnes
Divagations d'animaux	34	interventions
Fourrière animal	14	liaisons
Clinique vétérinaire	5	liaisons
Visionnage vidéo BEAUCOURT	11	visionnages
Services funéraire	153	vacations
Réunions de travail	51	
Instruction	42	séances

